

Luc VARROT donne lecture de cette convention. Il explique la délibération qui doit être prise concernant cette convention, à savoir que nous devons mettre à disposition notre agent pour assurer le petit entretien et interventions sur le mobilier des équipements scolaires présents sur la commune. Angéline PUGEAUT précise que c'est un renouvellement puisque nous avons déjà réalisé ce type de convention. Il s'agit un renouvellement fait pour 3 ans.

Le conseil municipal délibère sur l'approbation de la mise en place de cette convention :

Pour : 10 voix pour dont un pouvoir : VARROT Luc, BOUDET Patricia, Patrick PIGNON, FERRIER Antoine, BORGES Valérie, Richard CROSET, Estelle JOUSEAU, ROUSSÉ Isabelle, PUGEAUT Angéline.

➤ Questions diverses

Mail de Monsieur Emmanuel PRUDENT concernant des limites parcellaires :

Il souhaite clôturer sa parcelle et comme un passage a été fait sur sa propriété, il informe que l'accès ne sera plus possible à ce niveau car tout sera clôturé. Le chemin ne figure pas sur le cadastre, comme un chemin de coupe. Luc VARROT souhaite se renseigner auprès du service juridique afin de savoir s'il est possible de trouver une solution. Valérie BORGES précise que ce chemin est arrivé lorsqu'il y avait eu la coupe blanche, il y a environ trente ans. Un autre passage possible sera par la Combette, il faudra faire le tour.

Estelle JOUSEAU évoque que pour la randonnée de Patrimoine Champagnat, il faudra donc trouver un autre chemin et lieu de ravitaillement. Antoine FERRIER précise qu'il faudra modifier légèrement le tracé, avant le virage, à travers bois.

Luc VARROT précise que l'arbre a été enlevé au niveau du Suchet et que le chemin a été ravagé. Et concernant le poteau EDF, il est toujours dans le bois.

Convocation à l'assemblée générale du 22/03/2024 à 10h à la Roche Vineuse de l'Agence Technique Départementale :

La commune paie une cotisation de plus de 1000 euros par an. Mme LOUPIAS, notre référente, avait évoqué lors d'une réunion que certaines prestations allaient devenir payantes. Nous n'en savons pas plus sur les types de prestations qui ne seront plus prises en charge.

L'agence technique départementale aide pour le dossier de l'église, les avants projets, la préparation des dossiers pour les mises en ligne, les appels d'offre, les ouvertures de plis ...

Personne n'est disponible pour s'y rendre, nous téléphonerons pour avoir plus de précisions sur les changements des prestations prises en charge ou non.

L'ONF : compte rendu sur le programme des travaux forestiers 2024 ainsi que la présentation d'un devis sur la plantation parcelle 22 au-dessus des 4 bornes. Actuellement, le devis s'élève 18260€ HT pour la plantation avec différentes essences. Il faut ajouter 1800€HT pour une assistance à la réalisation d'un dossier pour des demandes d'aide. Il faut déposer ce dossier sur la plateforme CARTOGIP. Il serait judicieux de réaliser nous-mêmes ce dossier.

Un projet de l'ONF pour faire des plates formes communes et donc mutualiser avec la commune de MONTAGNAT et certains propriétaires.

Information de l'ADCOFOR 71 (Association des communes forestières) : créer une forêt pédagogique dans votre commune via un petit livre. Luc VARROT explique le principe et propose de le faire passer au niveau de l'école.

Mail réponse de BLI sur les incidences du réseau des conduites d'eau : lecture du mail justifiant les raisons des incidents ainsi que la solution pouvant être apportée, à savoir le changement des vieux compteurs.

Compte rendu de réunion de chantier suite à la réunion du 15 février 2024 réunion au moulin de ZIÉE suite à une grosse fuite datant de plus d'un an : Il s'agit d'une fuite qui s'évacue dans les prés.

Compte rendu de l'assemblée du SIVOM du 30 janvier 2024 est à disposition // un mail mentionne une réunion 26/03/2024 à 18h30 : Angéline PUGEAUT se rendra à la réunion

Devis inclus pour le budget 2024 :

Pour les fossés > devis MATHY et devis PIQUAND. Problème car le devis PIQUAND n'est toujours pas complet et pas comparable à celui de MATHY. (FONCTIONNEMENT)

Pour un garde-corps pour accès au colombarium > devis de la Chaudronnerie du Revermont (INVESTISSEMENT)

Pour une réparation poteau bois et chéneau local foot > devis de EURL Sorgue Bruno (FONCTIONNEMENT)

Pour rénover un mur de soutènement > devis SAS MCAB (FONCTIONNEMENT) – à prévoir

Pour un changement de tracteur tondeuse > devis de VIVANT Nicolas. D'autres devis seront demandés en début de semaine afin d'affiner la recherche pour réaliser ce changement.

Demande de subvention :

La cantine demande 3200€ incluant les 500€ que nous donnons tous les ans. Le bilan est négatif comme l'explique Luc VARROT. Patricia BOUDET précise qu'il y a un gaspillage énorme, que les quantités devraient être réduites par rapport au niveau de l'âge des enfants. Mais Angéline PUGEAUT précise que BIAN a déjà été informé de cette situation mais qu'ils ont déjà réduit les quantités et ne peuvent pas diminuer plus.

Les bouilleurs de cru demandent d'être subventionnés mais ils ne précisent pas le montant.

Les associations AAPPMA les Amis du Solnan Fédération de pêche expliquent et motivent leur demande de subvention.

Remerciement de la famille d'Angéline pour les obsèques de son papa

Présentation du Bulletin Municipal suite à l'impression car les couleurs sont très foncées : Estelle JOUSEAU précise que c'est un problème lié à l'imprimante. Estelle JOUSEAU a imprimé ailleurs et le résultat est différent. Les membres du conseil décident de réaliser l'impression la plus foncée, c'est-à-dire de ne pas faire de modification pour éclaircir les pages.

Le cache de la borne incendie vers l'école est cassé. Prévoir de se renseigner pour faire le changement. Faut-il mettre une protection plus importante ? y réfléchir.

➤ **TOUR DE TABLE** :

Patricia BOUDET :

Réunion CCAS lundi soir, le sous des écoles reconduit sa participation pour la fête du 15 août.

Samedi 4 mai pour le repas des cheveux blancs – 106 personnes sur la commune

Patrick PIGNON : RAS

Antoine FERRIER : RAS

Valérie BORGES : RAS

Richard CROSET

Il souhaite savoir si l'association de l'ADOC est une association de Champagnat ou pas. Sa compagne lui affirme que c'est une association de Champagnat. L'ADOC a le siège social à Champagnat mais ça comprend plusieurs communes. Donc pour Richard, il s'agit d'une association de Champagnat

Estelle JOUSEAU :

Le 13 février 2024, avec Fabienne BUISSON, elles ont assisté à un Webinaire sur le fonctionnement des cimetières, très intéressant. La note de synthèse est mise à la disposition.

L'AG de Champagnat Patrimoine du 16 février 2024, le bilan est bon. Le loto a moins fonctionné car c'est tombé en même temps qu'une manifestation du foot. La date du loto pour 2024 n'est pas encore fixée. La première manifestation se déroulera le 07 avril 2024 concert à l'Eglise par des cœurs mixtes. Rapport d'activité pour la fondation du patrimoine pour la Bourgogne Franche Comté, le projet de l'église de Champagnat est mentionné.

Sur le site internet, devenons nous mettre la commission de bulletin municipal. Les membres du conseil précisent que ce n'est pas obligatoire. Il faudrait mettre un lien pour la carte communale.

Concernant le bulletin, Estelle a déjà commencé à stoker les différents articles car elle voudrait alléger le travail pour l'année prochaine.

Isabelle ROUSSÉ : RAS

Angéline PUGEAUT

Un point sur le compostage pour réaliser une placette derrière la salle communale, voir une seconde ailleurs dans la commune. Tous les renseignements sont pris pour le coût de la réalisation et le nombre de bac nécessaire.

Demande de M. RODOT Christophe pour changer les cordes des cloches de l'église. La corde est petite et abîmée. Il faut le diamètre et la longueur pour avoir un devis. Afin de le mettre au budget, il faut absolument fournir un devis.

Angéline PUGEAUT demande quand pouvons-nous faire la journée de petits travaux concernant la synthèse du contrôle des équipements du stade. Il faudra refaire un point avec le comité. Concernant l'entretien de l'aire de jeu, une partie doit être faite par la commune.

Séance close à 23h08

La secrétaire de séance

ROUSSÉ Isabelle



1^{er} Adjoint par empêchement de Mme le maire

VARROT Luc

